



NORME DE CLASSIFICATION

ÉQUIPAGES DE NAVIRES

CATÉGORIE DE L'EXPLOITATION

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
DÉFINITION DE LA CATÉGORIE	3
DÉFINITION DU GROUPE	4
DÉFINITION DES SOUS-GROUPES	5
ÉCHELLES DE COTATION	6
INDEX - DESCRIPTIONS DES POSTES-REPÈRES	
Par sous-groupes	23
Par ordre ascendant des valeurs numériques	24

INTRODUCTION

La norme de classification pour le groupe Équipages de navires est un plan de cotation numérique qui comprend, outre une introduction, la définition de la catégorie Exploitation et celles du groupe professionnel et des sous-groupes, les échelles de cotation et les descriptions des postes-repères.

La cotation numérique est une méthode d'analyse quantitative permettant de déterminer la valeur relative des emplois. Les plans de cotation numérique définissent les caractéristiques ou facteurs qui sont communs aux emplois à évaluer, ainsi que les degrés de chaque facteur, avec attribution de points à chaque degré. La somme des cotes numériques attribuées par les moteurs représente la valeur totale déterminée pour chaque emploi.

Toutes les méthodes d'évaluation des emplois exigent l'exercice du jugement et la collecte et l'analyse de renseignements, de manière qu'il y ait uniformité dans l'évaluation. La méthode de cotation numérique facilite l'étude rationnelle et le règlement des différends lorsqu'il s'agit de déterminer la valeur relative des emplois.

Facteurs

Les facteurs combinés ne décrivent pas nécessairement tous les aspects des emplois; ils indiquent seulement les caractéristiques qu'on peut définir et distinguer, et qui sont utiles pour déterminer la valeur relative des emplois. Le présent plan utilise six facteurs.

Pondération et attribution des cotes numériques

La cote numérique attribuée à chaque facteur reflète son importance relative. De même, les cotes numériques attribuées aux facteurs ou éléments croissent selon une progression arithmétique.

Échelles de cotation

Dans le plan de cotation, on utilise les facteurs, coefficients de pondération et valeurs numériques ci-après:

Facteurs	Élément	Coefficients de pondération des facteurs	Valeurs numériques	
			Minimum	Maximum
Compréhension et jugement	-	25	50	250
Formation et expérience	-	25	50	250
Effort	Mental	10	10	50
	Physique	10	10	50
Responsabilité	Ressources	10	10	50
	Sécurité d'autrui	10	10	50
Conditions de travail	Milieu	15	20	100
	Risques	15	10	50
Supervision	Nature de la responsabilité de supervision	15	15	150
	Nombre d'employés surveillés	15	15	150
		100		

Postes-repères

Les descriptions des postes-repères sont utilisées pour illustrer les degrés des facteurs. Chaque description comprend, outre un bref résumé, la liste des fonctions principales, avec indication du pourcentage de temps consacré à chacune, ainsi que les exigences particulières décrivant le degré de chaque facteur ou élément auquel le poste est coté. Après avoir évalué les postes-repères, on a indiqué, dans les particularités, le degré et les valeurs numériques attribués à chaque facteur.

Les échelles de cotation identifient les descriptions de poste-repères qui illustrent chaque degré. Ces descriptions font partie intégrante du plan de cotation numérique; elles sont utilisées pour assurer l'uniformité dans l'application des échelles de cotation.

Utilisation de la norme

L'application de cette norme de classification comporte six étapes:

1. Étudier la description de poste pour s'assurer qu'on comprend bien le poste dans son ensemble. Étudier également la relation qui existe entre le poste à évaluer et les postes de l'organisation qui sont situés au-dessus et au-dessous.
2. Confirmer le classement du poste dans la catégorie et le groupe en se référant aux définitions et aux descriptions des postes inclus et des postes exclus.
3. Déterminer les degrés provisoires de chaque facteur ou élément du poste à évaluer en les comparant avec les définitions des degrés des échelles de cotation. Pour appliquer avec uniformité les définitions des degrés, il faut se reporter fréquemment à la description des facteurs et aux instructions ayant trait à la cotation.
4. Comparer la description du facteur figurant dans chacun des postes-repères qui illustrent le degré fixé provisoirement avec la description du facteur ou élément du poste à évaluer. Faire également la comparaison avec la description du facteur ou élément des postes-repères pour les degrés situés au-dessous et au-dessus du degré choisi provisoirement.
5. Additionner les valeurs numériques attribuées pour tous les facteurs ou éléments afin de déterminer la cote numérique provisoire.
6. Comparer, quant à l'ensemble, le poste à évaluer avec les postes auxquels on a attribué des valeurs numériques similaires, afin de vérifier la validité de la cote globale.

Détermination des niveaux

L'évaluation des emplois a pour but ultime de déterminer la valeur relative des emplois compris dans chaque groupe professionnel. Les emplois qui entrent dans une gamme donnée de valeurs numériques doivent être jugés d'égale difficulté et classés au même niveau.

NIVEAU ET LIMITES DE NIVEAU

ÉQUIPAGES DE NAVIRE	SC	NIVEAU	ÉCHELLE
- Service du pont	- (DED)	1	- 270
- Service de la salle des machines	- (ERD)	2	271 - 370
- Service de l'utilisation du matériel	- (EQO)	3	371 - 470
		4	471 - 570
- Service des métiers spécialisés	- (SPT)	5	571 - 670
		6	671 - 770
- Service d'approvisionnement	- (STD)	7	771 - 870

DÉFINITION DE LA CATÉGORIE

Les catégories professionnelles sont abrogées depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la réforme de la fonction publique (LRFP), le 1er avril 1993. Par conséquent, les définitions des catégories professionnelles ont été enlevées des normes de classification.

DEFINITION DU GROUPE

À des fins d'attribution des groupes professionnels, il est recommandé d'utiliser [les tables de correspondance des définitions des groupes professionnels](#) qui indiquent les définitions des groupes de 1999 et les énoncés correspondant sur les postes inclus et les postes exclus. Elles permettent de rattacher les éléments pertinents de la définition générale du groupe professionnel de 1999 à chaque norme de classification.

DÉFINITION DES SOUS-GROUPES 1.Équipage de navires - Service dupont (DED)

Accomplir ou superviser diverses fonctions sur le pont des navires ou des installations flottantes, notamment faire le quart, gouverner le bâtiment, arrimer la cargaison, piquer et peindre, surveiller le gréage et le hissage au treuil, manipuler les engins et l'équipement anti-pollution et nettoyer les déversements, mouiller et récupérer l'équipement et les appareils scientifiques.

2. Équipage de navires - Service de la salle des machines (ERD)

Accomplir ou superviser diverses fonctions dans la salle des machines des navires ou des installations flottantes, par exemple graisser les parties mobiles, démonter et remonter les machines, faire le nettoyage et la peinture.

3. Équipage de navires - Service de l'utilisation du matériel (EQO)

Faire fonctionner et entretenir des machines telles que les mâts de charge, les grues, les appareils de dragage, et installer la tuyauterie et les gréements à bord des navires ou des installations flottantes.

4. Équipage de navires - Service des métiers spécialisés (SPT)

Exercer un métier spécialisé, tel que celui de machiniste, de charpentier ou d'électricien, ou assurer la supervision.

5. Équipage de navires - Service d'approvisionnement (STD)

Accomplir ou superviser la réception, l'entreposage et la distribution d'approvisionnements, tenir à jour des registres, préparer et servir des aliments et assurer d'autres services personnels; accomplir ou superviser des fonctions relatives à la gestion du matériel, l'identification du matériel ainsi que l'administration du navire à bord de navires fonctionnant sous le Système de soutien de logistique intégré.

ÉCHELLE DE COTATION

Groupe des équipages de navires

Compréhension et jugement	250
Formation et expérience	250
Efforts	100
Responsabilité	100
Conditions de travail	150
Supervision	150
	1,000

COMPRÉHENSION ET JUGEMENT

Ce facteur sert à évaluer les exigences concernant la compréhension des instructions et principes et l'exercice de jugement.

Définition

L'expression «méthodes et principes pertinents» utilisée dans le facteur compréhension et jugement se rapporte aux données et règles générales régissant le fonctionnement d'une machine ou d'un système, ou aux propriétés de substances et de matières, et aux moyens systématiques et ordinaires employés pour atteindre les résultats souhaités.

Instructions ayant trait à la cotation

En évaluant les postes d'après le facteur compréhension et jugement, il faut tenir compte de la compréhension nécessaire, de la nature des lignes directrices, des instructions, des principes et des méthodes qui régissent le travail, ainsi que de la latitude permise dans l'interprétation.

ÉCHELLE DE COTATION - COMPRÉHENSION ET JUGEMENT

Nature de la compréhension et du jugement, et degré	Points	Descriptions de poste-repère	Page
Le travail exige une compréhension suffisante pour suivre des instructions comportant une ou deux opérations, et laisse peu de latitude pour faire preuve de jugement.	1	50	Marin de deuxième classe Steward 1.1 12.1
Le travail exige une compréhension suffisante pour suivre les instructions détaillées données par écrit ou de vive voix, et laisse, à l'occasion, une certaine latitude pour faire preuve de jugement.	2	90	Marin de première classe Mécanicien qualifié de la salle des machines 3.1 4.1
Le travail exige une compréhension suffisante pour agir selon les instructions reçues et les méthodes établies, et laisse une certaine latitude pour faire preuve de jugement dans leur application.	3	130	Adjoint dans la salle des machines Conducteur de treuil 5.1 7.1
Le travail exige une certaine compréhension des principes et procédés pertinents, et laisse une certaine latitude pour faire preuve de jugement dans l'interprétation des instructions.	4	170	Chef cuisinier Cuisinier-steward Forgeron Maître d'équipage 10.1 11.1 8.1 2.1
Le travail exige une compréhension approfondie des principes et procédés pertinents, et laisse une grande latitude pour faire preuve de jugement dans l'interprétation des instructions.	5	210	Électricien 9.1
Le travail exige une compréhension approfondie d'un certain nombre de principes pertinents, et laisse une grande latitude pour faire preuve de jugement dans la résolution des problèmes d'ordre pratique.	6	250	Contremaître de drague 6.1

FORMATION ET EXPERIENCE

Ce facteur sert à évaluer le genre de formation et d'expérience requis pour l'exercice des fonctions du poste, ainsi que leur durée.

Instructions ayant trait à la cotation

La formation et l'expérience requises pour apprendre les techniques et obtenir la compétence nécessaire à l'exercice des fonctions du poste, s'acquièrent par au moins l'un des moyens suivants:

1. Formation dans une école secondaire ou technique ou dans un institut professionnel. 2.

Apprentissage des métiers.

3. Formation en cours d'emploi sous la direction de marins compétents.

4. Acquisition de la compétence voulue dans un travail connexe.

Les degrés attribués au présent facteur dans les postes-repères ont été déterminés selon un classement comparatif des postes-clés figurant dans le groupe professionnel. Le degré choisi provisoirement dans l'évaluation d'un poste doit être confirmé par la comparaison directe du poste à évaluer avec les fonctions et les exigences particulières des postes-repères.

Les valeurs numériques attribuées aux degrés du présent facteur augmentent en fonction de l'importance qu'on accorde à la préparation professionnelle exigée par les postes-repères.

ÉCHELLE DE COTATION - FORMATION ET EXPERIENCE

Degré	Points	Descriptions des postes-repères	Page
1	50	Steward	12.1
2	78	Conducteur de treuil	7.1
		Marin de deuxième classe	1.1
		Mécanicien qualifié de la salle des machines	4.1
3	106	Adjoint dans la salle des machines	5.1
		Marin de première classe	3.1
4	134	Cuisinier-steward	11.1
5	163	Forgeron	8.1
		Maître d'équipage	2.1
6	192	Chef cuisinier	10.1
7	221	Électricien	9.1
8	259	Contremaître de drague	6.1

EFFORT

Ce facteur sert à évaluer les exigences du travail en fonction de l'effort mental et physique requis pour exécuter les travaux.

Instructions ayant trait à la notation

En évaluant les postes d'après l'élément effort mental, il faut tenir compte de la fatigue occasionnée par l'attention et la concentration que le travail exige.

En évaluant les postes d'après l'élément effort physique, il faut tenir compte de la fatigue occasionnée par la nature, la fréquence, l'intensité et la durée de l'effort musculaire, les positions de travail et le poids des objets manutentionnés.

ÉCHELLE DE COTATION - EFFORTEFFORT MENTAL

Effort mental et degré	Points	Descriptions de poste-repère	Page	
Le travail exige un degré normal d'attention ou de coordination mentale et sensorielle, sans périodes importantes de concentration.	1	10	Steward	12.1
Le travail exige un degré modéré d'attention ou de coordination mentale et sensorielle et de courtes périodes de concentration.	2	23	Adjoint dans la salle des machines Conducteur de treuil Cuisinier-steward Forgeron Marin de deuxième classe Mécanicien qualifié de la salle des machines	5.1 7.1 11.1 8.1 1.1 4.1
Le travail exige un degré élevé d'attention ou de coordination mentale et sensorielle et de nombreuses courtes périodes de concentration.	3	36	Chef cuisinier Électricien Marin de première classe	10.1 9.1 3.1
Le travail exige un degré élevé d'attention ou de coordination mentale et sensorielle précise et des périodes prolongées de concentration.	4	50	Contremaître de drague Maître d'équipage	6.1 2.1

ÉCHELLE DE COTATION - EFFORTEFFORT PHYSIQUE

Effort physique et Degré	Points	Descriptions de poste-repère	Page
Le travail exige peu d'effort physique, tels que des périodes intermittentes de station debout, de marche ou de maniement d'objets légers. À l'occasion, il faut accentuer l'effort physique pendant de courtes périodes.	1 10	Steward	12.1
Le travail exige un effort physique modéré, tel que la station debout ou la marche en permanence, avec seulement des périodes restreintes de répit, ou le maniement constant d'objets légers. À l'occasion, il faut accentuer l'effort physique pendant de courtes périodes.	2 23	Adjoint dans la salle des machines Chef cuisinier Cuisinier-steward Électricien Maitre d'équipage Marin de première classe Mécanicien qualifié de la salle des machines	5.1 10.1 11.1 9.1 2.1 3.1 4.1
Le travail exige un effort physique considérable, c'est-à-dire l'ascension et le travail debout dans des échelles, le maniement d'objets de poids moyen ou le maintien d'une position peu confortable. A l'occasion, il faut accentuer l'effort physique pendant de courtes périodes.	3 36	Conducteur de treuil Contremaître de drague Marin de deuxième classe	7.1 6.1 1.1
Le travail exige un grand effort physique, tel que le maniement fréquent d'objets lourds et le maintien d'une position peu confortable.	4 50	Forgeron	8.1

RESPONSABILITÉ

Ce facteur sert à évaluer le degré de responsabilité de l'employé à l'égard de l'utilisation des ressources et de la sécurité d'autrui.

Définitions

L'expression «responsabilité des ressources» se rapporte à la responsabilité quant à l'entretien et à l'utilisation convenables de biens, tels que l'outillage, le matériel et les bâtiments.

L'expression «responsabilité de la sécurité d'autrui» se rapporte à l'obligation de veiller à ne pas blesser les autres.

Instructions ayant trait à la cotation

En effectuant le classement provisoire d'un poste d'après cet élément, il faut tenir compte des particularités suivantes du travail:

1. Les particularités des approvisionnements, des services ou des autres ressources dont le titulaire est chargé.
2. Les conséquences des erreurs commises dans l'utilisation des ressources susmentionnées, évaluées en fonction de la perte possible de matériel, de produits ou de stocks, ou des dommages matériels causés aux bâtiments ou à l'outillage.

Il faut tenir compte uniquement des erreurs dont la probabilité est raisonnable et qui ne sont pas décelées, et faire abstraction des possibilités et des conséquences d'erreurs peu probables.

Les degrés de l'élément responsabilité des ressources attribués aux postes-repères ont été établis selon un classement comparatif des postes-clés figurant dans le groupe professionnel. Le degré choisi provisoirement pour un poste doit être confirmé par la comparaison directe du poste à évaluer avec les fonctions et les exigences particulières des postes-repères.

ÉCHELLE DE COTATION - RESPONSABILITÉ

RESSOURCES

Degré de responsabilité, ressources		Points	Descriptions de poste-repère	Page
Limitée	1	10	Marin de deuxième classe	1.1
			Steward	12.1
Moyenne	2	23	Adjoint dans la salle des machines	5.1
			Conducteur de treuil	7.1
			Cuisinier-steward	11.1
			Forgeron	8.1
			Maître d'équipage	2.1
			Marin de première classe	3.1
Mécanicien qualifié de la salle des machines	4.1			
Importante	3	36	Chef cuisinier	10.1
			Électricien	9.1
Considérable	4	50	Contremaître de drague	6.1

ÉCHELLE DE COTATION -RESPONSABILITÉ DE LA SÉCURITÉ D'AUTRUI

Responsabilité de la sécurité d'autrui, et degré		Points	Descriptions de poste-repère	Page
Il y a peu de risques de blesser les autres. Le travail se fait dans un endroit relativement isolé.	1	10	Adjoint dans la salle des machines	5.1
			Cuisinier-steward	11.1
			Mécanicien qualifié de la salle des machines	4.1
			Steward	12.1
Il faut faire preuve d'une vigilance raisonnable pour ne pas blesser les autres.	2	30	Chef cuisinier	10.1
			Conducteur de treuil	7.1
			Électricien	9.1
			Forgeron	8.1
			Marin de deuxième classe	1.1
Il faut constamment faire preuve de vigilance pour ne pas blesser les autres.	3	50	Contremaître de drague	6.1
			Maître d'équipage	2.1
			Marin de première classe	3.1

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce facteur sert à évaluer les conditions désagréables dans lesquelles le titulaire exerce ses fonctions et les risques auxquels il s'expose.

Définitions

Le terme «milieu» se rapporte aux conditions désagréables de travail qui comprennent notamment:

- l'obligation de s'exposer à la poussière et à la saleté ou à des degrés extrêmes de chaleur ou de froid, aux odeurs nauséabondes, aux intempéries, au bruit, à l'humidité ou aux vibrations;
- la nécessité de se munir de vêtements ou d'appareils de protection encombrants;
- l'éloignement prolongé du port d'attache.

Le terme «risques» se rapporte à la fréquence d'exposition aux blessures, en dépit des mesures de sécurité habituelles.

Instructions ayant trait à la cotation

En évaluant les postes en fonction du facteur milieu, il faut tenir compte uniquement des conditions qui rendent le travail désagréable et qui aident à déterminer les différences relatives entre les occupations comprises dans le groupe. Ainsi, le mouvement du navire peut constituer une condition désagréable, mais comme celle-ci s'applique à l'ensemble du groupe, on ne peut en tenir compte pour établir les différences relatives entre les postes. En utilisant cet élément, il faut tenir compte de l'importance et de la fréquence de l'exposition.

En évaluant les postes en fonction du facteur risques, il faut tenir compte uniquement des cas où les risques sont probables, et non des éventualités peu probables. Il faut déterminer la fréquence et la nécessité de s'exposer.

ÉCHELLE DE COTATION - CONDITIONS DE TRAVAILMILIEU

Milieu et degré		Points	Descriptions de poste-repère	Page
Bon milieu de travail présentant peu de conditions désagréables.	1	20		
Milieu de travail passable, c'est-à-dire exposition à une condition désagréable pendant de longues périodes, ou, occasionnellement, soit à plusieurs conditions désagréables ou à une condition très désagréable.	2	46	Chef cuisinier Conducteur de treuil Cuisinier-steward Maître d'équipage Marin de deuxième classe Marin de première classe Steward	10.1 7.1 11.1 2.1 1.1 3.1 12.1
Milieu de travail médiocre, c'est-à-dire exposition à plusieurs conditions de travail désagréables ou à une condition de travail très désagréable.	3	73	Adjoint dans la salle des machines Contremaître de drague Électricien Mécanicien qualifié de la salle des machines	5.1 6.1 9.1 4.1
Milieu de travail très mauvais, c'est-à-dire exposition constante à plusieurs conditions très désagréables.	4	100	Forgeron	8.1

ÉCHELLE DE COTATION - CONDITIONS DE TRAVAILRISQUES

Fréquence d'exposition inévitable aux risques, et degré		Points	Descriptions de poste-repère	Page
Rarement	1	10	Steward	12.1
Occasionnellement	2	23	Adjoint dans la salle des machines	5.1
			Chef cuisinier	10.1
			Conducteur de treuil	7.1
			Contremaître de drague	6.1
			Cuisinier-steward	11.1
			Maître d'équipage	2.1
			Marin de deuxième classe	1.1
			Marin de première classe	3.1
Mécanicien qualifié de la salle des machines	4.1			
Fréquemment	3	36	Forgeron	8.1
			Électricien	9.1
Continuellement	4	50		

SUPERVISION

Ce facteur sert à évaluer la responsabilité constante du poste vis-à-vis du travail et de l'orientation des employés, selon la nature de la responsabilité de supervision et du nombre d'employés supervisés.

Définitions

L'expression «nature de la responsabilité de supervision») se rapporte à la mesure par laquelle les postes de supervision comprennent les fonctions suivantes: contrôler la production de la quantité et de la qualité du travail; attribuer le travail; affecter le personnel; apprécier le rendement des employés; former le personnel et lui imposer des mesures disciplinaires; et faire des recommandations sur le nombre de postes requis pour exécuter le travail.

L'expression «nombre d'employés supervisés» indique le nombre total d'employés se rapportant directement ou par l'intermédiaire de superviseurs subalternes au poste de supervision.

Instructions ayant trait à la cotation

Dans tous les postes, le titulaire doit montrer aux autres employés comment s'acquitter de leurs tâches ou fonctions; aucun poste ne peut recevoir moins de 15 points (A_1).

La supervision occasionnelle, par exemple celle qui s'exerce lorsque le superviseur prend un congé annuel ou un congé de maladie, ne doit pas être notée.

Aux fins de la présente norme, le nombre d'employés supervisés comprend:

1. le nombre d'employés à l'égard desquels le poste exerce une responsabilité constante;
2. le nombre d'années personnes de travail exécuté par les employés occasionnels, engagés à temps partiel ou saisonniers, se rapportant au poste.

En évaluant les postes, on doit tenir compte de toutes les particularités énoncées pour chaque degré de l'élément nature de la responsabilité de supervision. Pour attribuer des degrés au poste, il faut, en règle générale, que celui-ci englobe la plupart des particularités du degré assigné.

L'échelle de cotation illustre les valeurs numériques attribuées aux cinq degrés de l'élément nature de la responsabilité de supervision. Ces degrés sont désignés, dans l'échelle, par les lettres A, B, C, D et E; ils sont définis dans le tableau suivant:

Nature de la responsabilité de supervision, et degré		Descriptions de poste-repère	Page
Montrer occasionnellement à d'autres employés comment exécuter leurs tâches ou leurs fonctions.	A	Adjoint dans la salle des machines Conducteur de treuil Forgeron Marin de deuxième classe Mécanicien qualifié de la salle des machines Steward	5.1 7.1 8.1 1.1 4.1 12.1
Assumer des fonctions de supervision limitées, par exemple assigner des tâches et s'assurer que le travail est accompli d'une façon satisfaisante.	B	Contremaître de drague Électricien Marin de première classe	6.1 9.1 3.1
Enseigner aux employés les méthodes et procédures de travail, attribuer des tâches, vérifier si celles-ci sont entièrement exécutées, donner des conseils au sujet des problèmes courants.	C	Cuisinier-Steward	11.1
Vérifier si le travail est conforme aux normes prescrites; affecter le personnel pour un court terme de façon à faire face au volume de travail; donner au superviseur des renseignements sur le rendement des employés de l'équipe.	D	Chef cuisinier Maître d'équipage	10.1 2.1
Établir les priorités et déterminer le calendrier de travail; affecter le personnel et établir les normes de qualité et de quantité du travail; examiner le rendement des employés subalternes et formuler des recommandations officielles concernant l'avancement des employés et les mesures disciplinaires à prendre.	E		

ÉCHELLE DE COTATION - SUPERVISION

Nombre d'employés supervisés, et degré		Degré de la nature des fonctions de supervision				
		A	B	C	D	E
N'importe quel nombre d'employés	1	15				
1 - 3	2		20	46	72	98
4 - 10	3		37	63	89	115
11 - 24	4		54	80	106	132
25 et plus	5		72	98	124	150

INDEX - DESCRIPTIONS DES POSTES-REPÈRES

Par sous-groupe

SOUS-GROUPE	N° DU POSTE-REPÈRE	TITRE DESCRIPTIF	NOMBRE TOTAL DE POINTS	PAGE
Service du pont	1	Marin de deuxième classe	311	1.1
	2	Maître d'équipage	654	2.1
	3	Marin de première classe	417	3.1
Service de la salle des machines	4	Mécanicien qualifié de la salle des machines	358	4.1
	5	Adjoint dans la salle des machines	426	5.1
Service de l'utilisation du matériel	6	Contremaître de drague	819	6.1
	7	Conducteur de treuil	404	7.1
Service des métiers spécialisés	8	Forgeron	610	8.1
	9	Électricien	685	9.1
Service d'approvisionnement	10	Chef cuisinier	628	10.1
	11	Cuisinier-Steward	498	11.1
	12	Steward	211	12.1

INDEX - DESCRIPTIONS DES POSTES-REPÈRES

Par ordre ascendant des valeurs numériques

<u>TITRE</u> <u>DESSCRIPTIF</u>	No du poste repère	Nombre total de points	PAGE
Steward	12	211	12.1
Marin de deuxième classe	1	311	1.1
	4	358	4.1
Mécanicien qualifié de la salle des machines			
Conducteur de treuil	7	404	7.1
Marin de première classe	3	417	3.1
Adjoint dans la salle des machines	5	426	5.1
Cuisinier - Steward	11	498	11.1
Forgeron	8	610	8.1
Chef cuisinier	10	628	10.1
Maître d'équipage	2	654	2.1
Électricien	9	685	9.1
Contremaître	6	819	6.1

DESCRIPTIONS DE POSTE-REPÈRE

SOUS-GROUPE: SERVICE DU PONT

N° DU POSTE-REPÈRE	TITRE DESCRIPTIF	PAGE
1	Marin de deuxième classe	1.1
2	Maître d'équipage	2.1
3	Marin de première classe	3.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 1

Niveau: DED-02

Sous-groupe: Service du pont

Titre descriptif: Marin de deuxième classe

Cote numérique: 311

Résumé

Sous l'autorité d'un officier de pont ou d'un maître d'équipage, faire le quart normal en mer, gouverner le navire selon les instructions reçues et faire fonction de vigie; aider à accoster et à appareiller le navire, à hisser, à descendre et à manœuvrer les canots et les embarcations du navire; tenir propres les appareils du navire et du pont, faire les réparations élémentaires de l'équipement et des engins du pont; arrimer et enlever la cargaison et les approvisionnements; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

Faire le quart normal en mer, sous la supervision d'un chef de quart, c'est-à-dire:	50
- manœuvrer la roue du gouvernail sur la passerelle du navire ou utiliser des appareils de manœuvre d'urgence pour diriger le navire selon les instructions reçues;	
- faire le quart à l'avant ou au flanc de la passerelle afin de déceler les obstacles obstruant la route du navire;	
- mesurer la profondeur en eaux peu profondes ou étrangères au moyen de lignes de sonde, et communiquer des renseignements par téléphone ou de vive voix à la passerelle.	
Aider à accoster et à appareiller le navire, et à hisser, à descendre et à manœuvrer les canots ou embarcations du navire, c'est-à-dire:	15
- manœuvrer les amarres, les câbles, les aussières et les ancres, en utilisant les appareils de pont tels que les treuils, les guindeaux de mouillage, les cabestans et les mâts de charge;	
- descendre et hisser les embarcations et canots de débarquement au moyen de câbles, de palans et d'outillage de pont;	
- manœuvrer un canot ou une embarcation et participer aux opérations de débarquement;	
- participer aux exercices et aux opérations de sauvetage et de remorquage.	
Tenir le pont du navire propre et en bon état, c'est-à-dire:	15
- laver, piquer, gratter et peindre la superstructure, le pont et la coque, nettoyer et faire reluire les parties polies et nettoyer les cales, les postes d'équipage, les caissons, etc;	
- préparer, gréer, réviser et arrimer les gréements de manutention de la cargaison, les gréements fixes ou mobiles, épisser et réparer les filins, les câbles métalliques et les cordages, coudre les toiles, huiler et lubrifier les câbles, les poulies et les réas;	
- faire de simples réparations aux autres machines et appareils de pont à l'aide d'outils manuels ordinaires;	
- remettre en état les canots de sauvetage, leurs appareils et d'autre matériel de sauvetage; vérifier, au moyen de treuils et de garants, la montée et la descente des canots de sauvetage.	

% du temps

Remplir des fonctions d'arrimage, c'est-à-dire:

10

- charger et décharger la cargaison et les approvisionnements entre le navire et le rivage, à l'aide de canots, de chalands, d'engins de manutention et de pont, et avec le concours de manœuvres;
- arrimer la cargaison sur le pont ou dans la cale, de façon à ne pas s'exposer aux dangers d'une mer agitée et aux intempéries;
- aider à faire le plein de mazout du navire.

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, construire, entretenir et réparer des aides à la navigation sur le rivage; disposer et relever les bouées; manier, déployer et récupérer les engins et l'équipement de lutte contre la pollution par l'huile; mouiller et récupérer les engins et l'équipement scientifiques; gouverner le navire à l'aide de compas (magnétique ou gyroscopique) conformément aux instructions reçues; travailler dans la mâture et sur le côté du navire.

10

Degré/
Points

Particularités

Compréhension et jugement

Il faut comprendre les instructions données de vive voix et s'y conformer rapidement et efficacement; le travail offre peu d'occasions d'exercer son jugement.

1 / 50

Formation et expérience

Le travail exige l'expérience de la manœuvre d'une roue de gouvernail et de la conduite d'un navire selon un parcours établi. Il faut aussi savoir lire un compas et se servir d'outils manuels pour effectuer les réparations ordinaires.

2 / 78

Effort

Mental - Pendant les périodes d'intempéries ou de mauvaise visibilité, la conduite du navire selon les directives reçues et les fonctions de vigie exigent de l'attention et certaines périodes de concentration.

2 / 23

Physique - Il faut continuellement rester debout pour gouverner le navire et exécuter des fonctions de vigie et manutentionner la cargaison. Il faut soulever des objets très lourds pendant de courtes périodes. Le titulaire doit se tenir debout dans des échelles ou sur des échafaudages pour faire du lavage, du piquage et de la peinture.

3 / 36

Responsabilité

Ressources - Une erreur de jugement commise dans la conduite du navire, pendant la vigie, l'accostage ou le montage des canots, pourrait entraîner des dommages imprévus à l'équipement. Toutefois, le travail est exécuté sous supervision étroite d'un membre supérieur de l'équipage chargé de prévenir de telles erreurs.

1 / 10

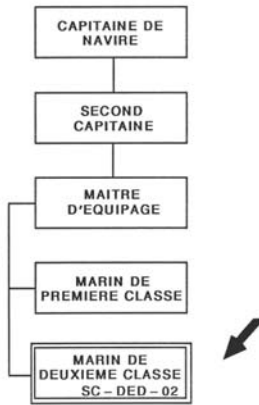
Sécurité d'autrui - Le nettoyage, l'entretien et la réparation exigent l'établissement de contacts avec d'autres membres de l'équipage. Il faut exercer une certaine vigilance pour ne pas blesser les autres.

2 / 30

	Degré/ Points
Condi ti ons de travail	
Milieu - Le travail effectué dans l'abri de navigation se déroule dans des conditions relativement agréables. Les conditions deviennent éprouvantes lorsqu'il faut faire le quart ou piquer et gratter la superstructure du navire par mauvais temps. La répartition des tâches occasionne parfois l'exposition à plusieurs conditions de travail désagréables.	2 / 46
Risques - La prise de précautions normales permet de diminuer considérablement les risques d'accidents dus à la chute d'une échelle ou d'un échafaudage, à la manutention de la cargaison ou à l'utilisation des amarres et de l'outillage de pont. Toutefois, il faut parfois travailler dans des endroits plus exposés où les risques augmentent.	2 / 23
Supervi si on	
Le travail n'exige pas, normalement, la supervision d'autres personnes. Toutefois, à l'occasion, il peut être nécessaire de montrer à d'autres employés comment exécuter leurs tâches ou leurs fonctions.	AI / 15

1.4

Classe D



I

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 2

Niveau: DED-05

Sous-groupe: Service du pont

Titre descriptif: Maître d'équipage

Cote numérique: 654

Résumé

Sous l'autorité de l'officier supérieur du service du pont, superviser l'équipage de pont d'un navire du gouvernement canadien; assurer la propreté du navire et le bon fonctionnement des appareils, du matériel et des aides à la navigation sur le pont; diriger la construction, l'entretien et la réparation des aides à la navigation; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

Superviser environ 15 membres de l'équipage de pont, à bord d'un navire du gouvernement canadien, qui accomplissent des tâches variées, telles que le bris de la glace, le mouillage des bouées, et le ravitaillement des phares et des postes isolés, c'est-à-dire:

50

- établir le calendrier de travail quotidien, répartir les tâches, vérifier si le travail est terminé et assurer l'observation des règlements qui s'appliquent aux équipages de navires;
- donner aux membres de l'équipage une formation en cours d'emploi et des directives en ce qui a trait aux méthodes et pratiques de travail;
- maintenir la discipline pendant les heures de travail ainsi que dans le mess et la cantine du navire, vérifier la compétence de l'équipage de pont, et formuler des recommandations au sujet de l'avancement ou des mesures disciplinaires;
- superviser l'équipage de pont qui doit utiliser le matériel de pont et de levage, accoster et appareiller le navire, manutentionner et arrimer la cargaison et les approvisionnements, descendre et monter des embarcations de sauvetage et de débarquement, mouiller ou lever les aides à la navigation flottantes ou fixes, et assurer l'arrimage d'hélicoptères.

Assurer la propreté du navire et le bon fonctionnement du matériel et des aides à la navigation sur le pont sous la responsabilité du Service du pont, c'est-à-dire:

25

- surveiller l'équipage chargé du nettoyage du navire, ce qui comprend le piquage et le grattage des tôleries, le nettoyage et la peinture des structures en bois, et le nettoyage des cales et des postes d'équipage;
- diriger les travaux d'entretien et de réparation courants des machines et du matériel de pont, ce qui comprend le graissage et la lubrification des machines de pont, la réparation des toiles et gréements mobiles, l'inspection et les menues réparations des canots et du matériel de sauvetage, des aides à la navigation, des lumières, des feux et des signaux.

Diriger la construction, l'entretien et la réparation des aides à la navigation, tant flottantes que fixes, c'est-à-dire:

15

- se charger d'un canot ou d'une embarcation servant soit au débarquement du personnel, de la cargaison, du matériel et des approvisionnements sur des littoraux accidentés, soit à leur transport dans des baies et des plages d'accès difficile;

% du temps

- superviser la préparation des formes, le malaxage et le versement du ciment, et les autres travaux nécessaires à l'installation d'aides à la navigation sur le rivage;
- inspecter les aides à la navigation, déterminer les services ou les réparations qui s'imposent, confier certaines tâches au personnel de pont et vérifier le travail effectué.

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, distribuer et enregistrer le matériel et les pièces de rechange du service de pont; diriger les opérations de remorquage, de recherche et de sauvetage, les exercices de sécurité, d'incendie et de contrôle des dégâts; et gouverner le navire selon les directives reçues.

10

Degré/
Points

Particularités

Compréhension et jugement

Le travail est exécuté sous la direction des chefs de quart du pont. Toutefois, il faut comprendre les travaux effectués sur le navire et faire preuve de jugement pour interpréter des instructions, coordonner les travaux de l'équipage et assurer l'activité du service du pont.

4 / 170

Formation et expérience

Le travail exige l'expérience des méthodes et pratiques de travail du service du pont, des techniques de réparation et d'entretien de l'outillage de ce service. Le travail consiste notamment à veiller au bon fonctionnement de l'outillage de même qu'à l'entretien et à la maintenance nécessaires, et à assurer la supervision des membres de l'équipage.

5 / 163

Effort

Mental - Le travail exige la supervision des membres d'équipage qui accomplissent des tâches multiples. L'organisation détaillée de leurs travaux exige une attention soutenue.

4 / 50

Physique - Le travail oblige le titulaire à marcher ou à rester debout continuellement et, dans certains cas, à monter dans une échelle. Il faut parfois lever ou manipuler du matériel ou de l'outillage lourd.

2 / 23

Responsabilité

Ressources - L'exécution non satisfaisante du travail peut entraîner une perte de temps et de matériaux et causer l'endommagement du matériel.

2 / 23

Sécurité d'autrui - Le travail comporte la responsabilité de la sécurité d'autres employés affectés à des tâches qui présentent des risques de blessures.

3 / 50

Conditions de travail

Milieu - Les fonctions obligent le titulaire à s'exposer périodiquement aux intempéries, à la mer agitée et à d'autres conditions désagréables.

2 / 46

Degré/
Points

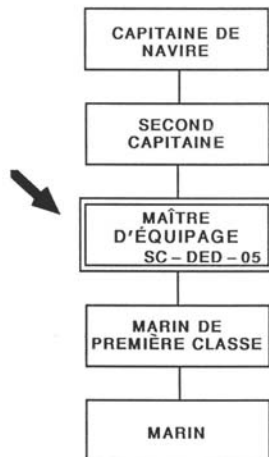
Risques - Les fonctions exigent des déplacements à proximité des machines en marche et, à l'occasion, la conduite des canots de sauvetage du navire sur des mers agitées et des abords dangereux de rivages rocheux. Il faut également déplacer des bouées et des charges sur le pont pendant la marche du navire, et s'assurer que les membres d'équipage travaillent en toute sécurité et qu'ils ne seront pas frappés par des poulies ou des fils non retenus.

2 / 23

Supervision

Le travail exige la supervision d'environ 15 personnes. Il incombe aux officiers de pont d'exercer une supervision générale sur les membres d'équipage, mais le maître d'équipage s'occupe de leur affectation à court terme selon les tâches à accomplir, vérifie les méthodes de travail et renseigne ses supérieurs sur le rendement de l'équipage.

D4 / 106



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 3

Niveau: DED-03

Sous-groupe: Service du pont

Titre descriptif: Marin de première classe

Cote numérique: 417

Résumé

Sous l'autorité d'un officier du service du pont ou d'un maître d'équipage d'un grand navire du ministère des Transports, faire fonction usuelle de vigie en mer et dans le port; superviser un petit groupe de membres d'équipage qui accomplissent des tâches sur le pont; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

Faire fonction usuelle de vigie en mer et dans le port sous la supervision d'un chef de quart, c'est-à-dire: 30

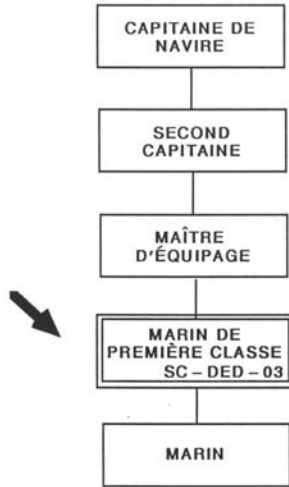
- manœuvrer la roue du gouvernail sur la passerelle du navire, piloter le navire, et en maintenir la marche selon les instructions reçues;
- faire le quart en tenant compte des rapports météorologiques, téléphoniques et radiophoniques, et consigner les observations dans le journal de bord;
- faire des rondes régulières pendant les heures d'inactivité quand le navire est au port, pour assurer la sécurité du bâtiment, de l'équipage et de la cargaison et le bon fonctionnement des feux du navire;
- se tenir debout sur la passerelle, recevoir et diriger les visiteurs, interdire l'accès du bord aux personnes non autorisées et inscrire les noms des membres d'équipage qui vont à terre.

Aider le maître d'équipage à superviser au plus trois membres d'équipage qui exécutent des tâches sur le pont, c'est-à-dire: 50

- vérifier le fonctionnement des auxiliaires de pont, tels que les treuils, les mâts de charge et les grues;
- surveiller le chargement et le déchargement du matériel et des approvisionnements ainsi que le déplacement et l'arrimage des canots, des hélicoptères et des aides à la navigation telles que les bouées;
- agir à titre de patron-timonier d'un canot ou d'un chaland chargé de mouiller ou de lever les bouées et les aides à la navigation en mer, ou de transporter et de décharger la cargaison aux postes côtiers situés en terrain accidenté difficile d'accès;
- vérifier et tenir des registres des sondages en eau douce et des ballasts, fonds de cale et puits;
- participer aux exercices et aux opérations de remorquage et de sauvetage, et tenir les canots et le matériel de sauvetage en bon état de fonctionnement;
- surveiller le lavage et le nettoyage de la coque, des ponts et de la superstructure du navire, et les travaux légers d'entretien et de réparation des installations fixes dans les cabines et des appareils non techniques.

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, assurer la prestation de services de dépêches et d'escale, ainsi que le nettoyage, l'entretien et la peinture des aides à la navigation.

Particularités	Degré/ Points
Compréhension et jugement	
Le travail exige la compréhension d'instructions précises données de vive voix ou par écrit. À l'occasion, il faut user de jugement pour exécuter soi-même les ordres reçus ou superviser d'autres employés.	2 / 90
Formation et expérience	
Le travail exige l'expérience du pilotage d'un navire, de l'utilisation d'un compas, de la tenue de dossiers peu complexes et de l'emploi d'outils manuels ordinaires. Il faut aussi une expérience suffisante pour diriger le travail d'autres membres de l'équipage.	3 / 106
Effort	
Mental - Les fonctions comprennent la supervision d'opérations variées qui exigent une attention soutenue et un examen périodique pour assurer l'observation des normes de qualité.	3 / 36
Physique - Le travail oblige constamment le titulaire à rester debout, à marcher et à monter dans des échelles.	2 / 23
Responsabilité	
Ressources - Les erreurs de jugement commises dans l'exercice des fonctions peuvent entraîner l'endommagement du matériel. Les fonctions de supervision comprennent l'adoption de mesures en vue d'empêcher l'endommagement du matériel et de prévenir les pertes de temps et de matériel par des subalternes.	2 / 23
Sécurité d'autrui - Le travail exige l'établissement de contacts étroits avec d'autres membres de l'équipage pour déplacer des marchandises ou des embarcations, et travailler sur des échafaudages. Il faut également veiller à maintenir des conditions de travail sécuritaires.	3 / 50
Conditions de travail	
Milieu - Les fonctions exécutées sur le pont obligent à s'exposer périodiquement à des conditions désagréables, telles que les températures extrêmes, le bruit et l'humidité, et à porter des vêtements protecteurs.	2 / 46
Risques - Il y a danger de se faire blesser par des machines en mouvement, des objets qui tombent ou une cargaison qui se déplace. Toutefois, les risques sont réduits par l'adoption de mesures préventives ordinaires.	2 / 23
Supervision	
Le travail exige la supervision d'au plus trois membres d'équipage qui accomplissent des tâches variées, à attribuer les tâches et à vérifier le travail pour s'assurer qu'il est exécuté conformément aux instructions données.	B2 / 20



Équipages de navires

DESCRIPTIONS DE POSTE-REPÈRE

SOUS-GROUPE: SERVICE DE LA SALLE DES MACHINES (ERD)

N° DU POSTE-REPÈRE	TITRE DESCRIPTIF	PAGE
4	Mécanicien qualifié de la salle des machines	4.1
5	Adjoint dans la salle des machines	5.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 4

Niveau: ERD-02

Sous-groupe: Service de la
salle des machines

Titre descriptif: Mécanicien qualifié
de la salle des machines

Cote numérique: 358

Résumé

Sous l'autorité du chef mécanicien / mécanicien supérieur / premier mécanicien, exercer, sur un navire de la flotte régionale, diverses fonctions qui doivent être assurées jour et nuit, et aider à maintenir la propreté et le bon état de la salle des machines, selon les directives reçues.

Fonctions % du temps

Observer et inspecter, pendant un quart donné, les appareils de manœuvre, les moteurs et le matériel pour s'assurer de leur bon fonctionnement, et signaler les anomalies au mécanicien de quart; lubrifier et graisser les machines et les appareils, nettoyer les filtres, les purificateurs et les crépines; transférer le mazout d'un réservoir à l'autre, et exécuter d'autres tâches de maintenance semblables; obtenir des renseignements à consigner dans le registre de la salle des machines en sondant les réservoirs et les fonds de cales, lisant les jauges, et les thermomètres; observer les niveaux d'huile, etc.; participer aux exercices de secours, d'incendie et de contrôle des dégâts. 50

Exécuter de légers travaux de maintenance et de réparation de moteurs, de machines et d'appareils à l'aide d'outils simples selon les directives reçues; aider les électriciens et les mécaniciens du navire à faire les réparations et la maintenance; monter et démonter des échafaudages; apporter et nettoyer des outils et des pièces; manœuvrer des palans à chaîne et soulever des pièces lourdes, etc.; nettoyer, polir, laver, frotter et accomplir des tâches semblables à différents endroits et sur diverses surfaces et structures; préparer la surface des structures, des moteurs, des appareils, etc., en vue de la peinture (piquage, décapage, décalaminage, sablage et brossage). Appliquer divers préservatifs protecteurs et décoratifs, des peintures, des laques, des teintures, de l'émail à l'aide de pinceaux, de rouleaux et de pistolets à peinture; aider à l'approvisionnement et à l'emmagasiner de combustible; manipuler et relier des manches de tuyau pour contrôler le transfert du mazout et la quantité prise, et transférer et arrimer les approvisionnements; effectuer, sous supervision, de menus travaux d'entretien de moteurs à combustion interne dans des chaloupes, des canots de sauvetage et des chalands, et assurer la maintenance, sans supervision directe, en cas de tâches à exécuter hors du navire-mère. 40

% du temps

10

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, aider à la maintenance et à la réparation des appareils scientifiques en utilisant de simples outils et des palans à chaîne; faire le nettoyage et le graissage; apporter, nettoyer et ranger les outils, une fois le travail terminé; à l'occasion, aider à la mise sur pied de stations à terre en installant des machines et des services; remplir diverses fonctions au magasin; assurer le quart temporairement pendant que le mécanicien de quart est absent de la salle des machines; suivre les règles de sécurité en se servant de dispositifs et d'appareils de protection et en signalant immédiatement les accidents et conditions dangereuses ou non satisfaisantes.

Degré/
Points

Particularités

Compréhension et jugement

2 / 90

Le travail exige une compréhension suffisante pour suivre les instructions détaillées reçues de vive voix et par écrit. Il faut faire preuve de jugement pour décider quelles matières lubrifiantes et nettoyantes il convient d'utiliser; toutefois, les tâches sont exécutées, habituellement, selon un calendrier préétabli et des méthodes de travail claires et précises.

Formation et expérience

2 / 78

Le travail exige une certaine expérience du fonctionnement et de la maintenance des moteurs et du matériel mécanique, de l'utilisation d'outils manuels simples, du relevé des dispositifs de mesure de la température, de la pression, du niveau de carburant, d'huile, et de la consignation des données dans le journal.

Effort

2 / 23

Mental - Le travail exige de l'attention pendant de courtes périodes pour lubrifier et graisser des machines et des appareils.

2 / 23

Physique - Le travail oblige à rester debout ou à marcher continuellement et à soulever des objets légers. La maintenance des appareils n'exige qu'un degré modéré d'effort physique.

Responsabilité

2 / 23

Ressources - La mauvaise maintenance du matériel peut entraîner des pertes de temps et nécessiter des réparations coûteuses.

1 / 10

Sécurité d'autrui - La plupart des tâches sont accomplies dans l'isolement; il y a donc peu de danger de causer des blessures aux autres.

Conditions de travail

3 / 73

Milieu - Le travail est exécuté dans une salle des machines bruyante et chaude, et parfois dans des espaces exigus. Le travail comporte des absences du port d'attache pendant des périodes prolongées.

4.3

Degré/
Points

Risques - Occasionnellement, des blessures peuvent être subies en déplaçant des machines, telles que se brûler, s'ébouillanter ou recevoir des chocs électriques.

2 / 23

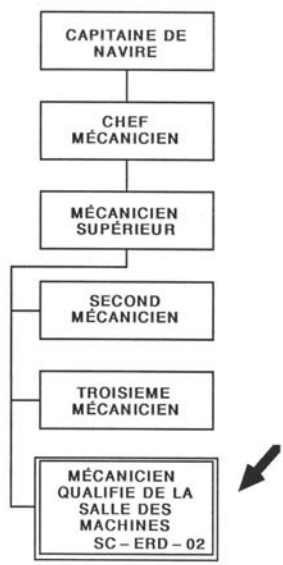
Supervision

À l'occasion, il peut être nécessaire de montrer à d'autres employés comment exécuter le travail.

AI / 15

4.4

Classe D



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 5

Niveau: ERD-03

Sous-groupe: Service de la
salle des machines

Titre descriptif: Adjoint dans la salle
des machines

Cote numérique: 426

Résumé

Sous l'autorité du chef mécanicien et sous la supervision d'un mécanicien de quart, graisser les machines et les appareils de la salle des machines, pendant les heures de quart ordinaire en mer ou le quart supplémentaire effectué au port; faire fonctionner, selon les directives reçues, les machines et les appareils principaux et auxiliaires; assurer la propreté et le bon état des machines, du matériel et des locaux de la salle des machines; sans supervision ou sous l'autorité d'un mécanicien, entretenir et ouvrir les machines principales et auxiliaires aux fins d'expertise ou de réparation, et consigner les données dans le journal de la salle des machines; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

Graisser les machines et les appareils de la salle des machines pendant les heures de quart ordinaire en mer, ou pendant le quart supplémentaire effectué au port; vérifier et maintenir le niveau d'huile des pompes des machines principales et auxiliaires, y compris l'arbre de butée et le palier d'arbre porte-hélice, et maintenir le niveau correct en ajoutant de l'huile, s'il y a lieu; vérifier si le niveau est approprié dans les burettes à huile et godets graisseurs à remplissage manuel des machines principales et auxiliaires, y compris les pompes, l'appareil à gouverner et les machines frigorifiques, et maintenir ce niveau; lubrifier manuellement, à l'aide d'une burette à huile, les surfaces de friction des pompes, l'appareil à gouverner et le matériel auxiliaire non alimentés par des graisseurs ou lubrifiants sous pression; changer et nettoyer les filtres à huile, s'il y a lieu.

10

Faire fonctionner les machines et les appareils principaux et auxiliaires, selon les directives du mécanicien de quart; faire la lecture de manomètres, de thermomètres, de pyromètres et de tout autre instrument servant à consigner des données sur le fonctionnement et l'efficacité des machines principales et auxiliaires; consigner dans un registre le relevé des jauges et des thermomètres et signaler les anomalies au mécanicien compétent; vérifier, au toucher, le système de refroidissement par eau et l'huile de graissage des machines pour déceler le sur chauffage ou les lectures erronées du thermomètre; vérifier, au son et au toucher, les carters du moteur pour déterminer s'il y a sur chauffage ou mauvais fonctionnement; vérifier au toucher les engrenages accessibles des machines principales et auxiliaires, y compris les génératrices; observer les manomètres, les tubes indicateurs de niveau d'eau, l'état de la flamme des chaudières de chauffage et des buses de brûleurs, s'il y a lieu; vérifier les jauges et le niveau d'huile des appareils frigorifiques ainsi que la température des salles frigorifiques; inspecter les sentines de la salle des machines et procéder à l'assèchement, selon les

30

% du temps

directives données; faire fonctionner des purificateurs à huile de graissage, et nettoyer les purificateurs, s'il y a lieu; actionner un évaporateur et régler, au besoin, l'admission de la vapeur d'alimentation et de chauffage, et aider à ouvrir et à nettoyer l'évaporateur et les serpentins; signaler au mécanicien compétent les conditions relevées au cours des quarts régulier; y compris les indications de surchauffage ou d'activité inhabituelle relevées au cours du quart; transférer le carburant et le lest liquide d'un réservoir à l'autre, selon les directives reçues, en ouvrant ou fermant les soupapes et en actionnant ou arrêtant les pompes.

Assurer la propreté et le bon état des appareils et du matériel de la salle des machines et des espaces ouverts; balayer les ponts, nettoyer et peindre les machines et les espaces ouverts; essuyer et polir les pièces en métal et laver les pièces peintes; nettoyer les chaudières et les autres pièces d'outillage. 5

Lorsqu'il faut entretenir et ouvrir les machines principales et auxiliaires aux fins d'expertise, exécuter, selon les directives reçues, des tâches telles que enlever les portes servant à la vérification, les capots, les charges, les tuyaux et les pièces de moteurs; faire de légers travaux de maintenance et de réparation des machines; démonter les pompes et les appareils auxiliaires, selon les directives reçues; faire de menues réparations et aider le mécanicien à remettre en état les moteurs d'embarcations et de chalands. 20

Effectuer les vérifications et examens prévus et courants de machines telles que moteurs, pompes, injecteurs, brûleurs, chaudières auxiliaires, condenseurs, compresseurs, évaporateurs, appareils à gouverner, ventilateurs, moteurs, soufflantes, moteurs de bateaux, etc.; consigner les résultats, le travail effectué, les heures de fonctionnement et les autres données requises sur les fiches de renseignements concernant les machines; dresser la liste des réparations à exécuter ou des pièces à remplacer, ou faire les réparations appropriées. 20

Faire fonctionner les machines de propulsion et consigner les données dans le journal de la salle des machines; préparer les machines principales en vue de la mise en marche et s'assurer que le mécanisme qui s'y rattache est en bon état, que les réservoirs d'huile sont pleins et que tous les dispositifs auxiliaires requis fonctionnent et sont en circuit; vérifier la position des soupapes, observer le niveau d'huile et les verres de débit visibles ainsi que les thermomètres et les manomètres, etc.; rendre compte au mécanicien de quart de la situation relative aux machines principales; tenir le registre de marche des machines principales au cours des périodes de manœuvre, c'est-à-dire durant l'accostage, l'appareillage et le départ, ou selon les directives du chef ou du responsable; observer les jauges et la température des machines principales durant et après l'arrêt; contrôler le débit d'huile et d'eau pour assurer le refroidissement approprié; arrêter les appareils auxiliaires, enclencher le mécanisme de blocage ou le vireur, et s'assurer que le moteur est fermé. 10

Remplir des fonctions connexes, à la demande du capitaine. Entre autres choses, faire partie d'équipes d'urgence, lutter contre les incendies et s'occuper des canots et des radeaux de sauvetage; oeuvrer dans des petites embarcations attachées au navire, telles que des bateaux de travail, des canots de sauvetage et des chalands automoteurs; assurer la sécurité dans la salle des machines en l'absence du mécanicien et, s'il y a lieu, sur la passerelle de service. 5

Particularités

Compréhension et jugement

3 / 130

Le travail n'exige pratiquement aucune supervision. Il faut donc faire preuve de jugement pour décider s'il est nécessaire d'utiliser des matières lubrifiantes et nettoyantes, choisir les outils et les petites pièces appropriées à utiliser pour la maintenance. Il faut travailler de façon autonome pour entretenir et ouvrir les machines principales et auxiliaires, et pour tenir des registres, des fiches de renseignements et des listes de pièces à réparer et à remplacer.

Formation et expérience

3 / 106

Le travail exige une certaine expérience du fonctionnement et de la maintenance des machines et du matériel mécaniques, et des fonctions de quart. Il faut avoir une expérience suffisante pour effectuer la vérification et l'examen courant des moteurs, des pompes et des autres appareils, et pour aider au fonctionnement des machines de propulsion et à la tenue de registres.

Effort

2 / 23

Mental - Il faut s'assurer que les machines et le matériel sont suffisamment lubrifiés. Le travail exige de la concentration pendant de courtes périodes pour lire des jauges, mettre en marche, faire fonctionner des machines et en assurer la maintenance.

2 / 23

Physique - Le travail oblige à rester debout et à marcher, et à soulever des objets légers, tels que des outils manuels. Il faut parfois lever des objets lourds au cours des travaux d'entretien et de manutention des approvisionnements. Le travail est souvent effectué dans des positions accroupies et peu commodes.

Responsabilité

2 / 23

Ressources - Le matériel dont il faut assurer la maintenance a une valeur élevée. Les négligences de maintenance peuvent entraîner des réparations coûteuses ou causer des pertes considérables de temps de fonctionnement. Toutefois, durant les procédures normales de travail ou de vérification, les erreurs sont habituellement relevées par le superviseur.

1 / 10

Sécurité d'autrui - D'ordinaire, le travail est exécuté dans l'isolement; il y a donc peu de danger de blesser d'autres personnes.

Conditions de travail

3 / 73

Milieu - Le travail est exécuté dans une salle des machines bruyante et chaude, et parfois dans des espaces exigus. Il faut travailler en mer pendant des périodes de vingt-huit jours consécutifs.

2 / 23

Risques - Il existe la possibilité de se brûler, recevoir des chocs électriques, s'ébouillanter et même faire des chutes causées par le déplacement du navire en période de mer agitée, et, à l'occasion, se blesser en soulevant des pièces de machines trop lourdes.

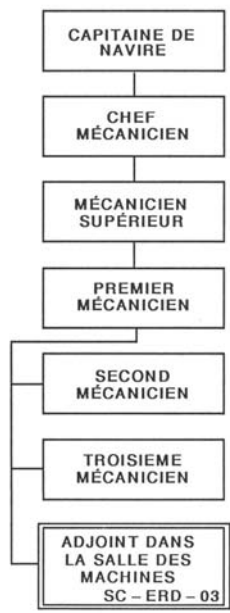
5.4

Degree/
Points

Supervision

À l'occasion, il peut être nécessaire de montrer à d'autres employés comment exécuter le travail.

AI / 15



DESCRIPTIONS DE POSTES-REPÈRESSOUS-GROUPE: SERVICE DE L' UTILISATION DU MATÉRIEL (EQO)

N° DU POSTE-REPÈRE	TITRE DESCRIPTIF	PAGE
6	Contremaître de drague	6.1
7	Conducteur de treuil	7.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 6

Niveau: E00-07

Sous-groupe: Service de l'utilisation
du matériel

Titre descriptif: Contremaître de drague

Cote numérique: 819

Résumé

Sous l'autorité d'un maître-dragueur, installer et faire fonctionner des machines à draguer; superviser les matelots de pont et de chalands qui exécutent des travaux de dragage et d'entretien du matériel; aider à évaluer et à planifier le travail; assurer l'entretien du matériel; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

Installer et faire fonctionner les machines à draguer à moteur diesel, d'une drague à pelle utilisée pour le creusage maritime, c'est-à-dire: 60

- monter et régler conformément aux dispositions voulues des éléments de dragage tels que les béquilles, la cuiller, le bras de la cuiller et l'axe de relevage, le bloc-support et les câbles métalliques, diriger le travail des autres membres d'équipage, et apporter son aide, au besoin;
- manœuvrer les commandes à main et au pied de la machine de dragage pour contrôler la profondeur d'excavation et la maintenir au niveau prescrit;
- renverser la pelle de façon à déposer le matériel d'excavation dans les maries-salopes.

Superviser cinq membres d'équipage qui exécutent des travaux de dragage et d'entretien courants sur le navire en leur donnant des instructions ou directives ordinaires et en s'assurant qu'ils exécutent leurs tâches conformément aux instructions reçues. 10

Aider le maître-dragueur et le remplacer en cas d'urgence, d'absence et d'incapacité, en participant à l'exercice de fonctions telles que l'évaluation des travaux de dragage, l'établissement du calendrier des travaux, la surveillance des bâtiments auxiliaires et le maintien de la discipline. 10

Tenir le matériel de dragage en bon état de fonctionnement, c'est-à-dire: 15

- effectuer des travaux de réparation et d'entretien courants du moteur de l'excavatrice, tels que le nettoyage et le réglage des injecteurs de carburant et de la pompe à combustibles, le nettoyage et le remplacement des filtres à l'huile, et l'enlèvement du carbone déposé sur les segments de pistons;
- effectuer de menues réparations à la drague, à la remorque et aux chalands, au moyen d'appareils oxyacétyléniques ou d'autres outils;
- épisser les câbles métalliques et les cordages en abaca, et en assurer l'entretien;
- aider au radoub saisonnier et au remplacement de l'équipement de pont. 5

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, vérifier et distribuer les approvisionnements et veiller à obtenir des chalands de chargement.

Équipages de navires
D.P.-R. n° 6

Particularités

Compréhension et jugement

Le travail exige une compréhension approfondie des méthodes et des principes du déplacement, de la mise en place et du fonctionnement d'une drague marine et de ses accessoires dans diverses conditions. Le travail est accompli ordinairement sous la supervision générale d'un maître-dragueur; il faut toutefois user de jugement pour installer et entretenir le matériel et adapter les méthodes de travail ordinaires selon les situations. En l'absence du maître-dragueur, le titulaire assume l'entière responsabilité des travaux de dragage.

6 / 250

Formation et expérience

Le travail exige la formation et l'expérience voulues pour assurer le fonctionnement et l'entretien satisfaisants du matériel de dragage, l'entretien et la distribution des pièces de rechange et d'autres pièces techniques, la supervision de l'équipage et l'utilisation de machines, d'outils à main et d'autre matériel de réparation. Il faut une expérience suffisante de l'exploitation pour seconder le maître-dragueur dans l'évaluation et la planification des travaux et se charger de ceux-ci pendant son absence. Cette expérience s'acquiert, normalement, par l'exécution des tâches de matelot de pont, par une formation concernant l'entretien et la réparation des machines et la conduite d'une grue, et par une instruction en cours d'emploi sur les diverses étapes du dragage.

8 / 250

Effort

Mental - Le travail exige une attention soutenue pendant des périodes prolongées pour assurer l'exécution correcte des mouvements de la drague, l'utilisation convenable de l'outillage d'excavation et l'observation des exigences particulières.

4 / 50

Physique - La plus grande partie de ces travaux est exécutée, en position assise, dans une cabine de grue, ce qui exige un effort assez considérable pour manœuvrer les commandes à pied ou à main. L'installation de la drague à pelle pour modifier la profondeur, entretenir et réparer le matériel et travailler avec des fils d'acier exige un effort physique accentué pendant de courtes périodes.

3 / 36

Responsabilité

Ressources - Le travail exige le bon emploi et l'entretien de l'outillage, des pièces de rechange et du matériel. Le mauvais entretien, le fonctionnement défectueux non décelé, l'usage abusif du matériel, et l'omission de commander ou d'avoir en main une quantité suffisante de pièces de rechange et de matériel peuvent entraîner l'utilisation inefficace des ressources et l'endommagement du matériel, la détérioration du service, causer des ennuis aux autres employés et entraîner des pertes financières dues aux pertes de temps et de matériel. Le fait de ne pas observer les exigences particulières des travaux à exécuter ou de mal installer le matériel de dragage pourrait compromettre le dragage d'un chenal à la profondeur et à la largeur indiquées, et nécessiter la reprise des travaux en raison du danger qui en résulte pour la navigation.

4 / 50

6.3

Degré/
Points

Sécurité d'autrui - Le travail oblige à user constamment de vigilance pour éviter de blesser gravement les autres employés. Le renversement de la pelle au mauvais moment pourrait entraîner la chute du matériel d'excavation sur les membres de l'équipage. La chute d'outils ou d'objets lourds, pendant les travaux d'entretien, et la rupture des cordages métalliques pourraient causer des blessures aux autres employés.

3 / 50

Conditions de travail

Milieu - La cabine de la grue offre une certaine protection contre les intempéries; toutefois, le contremaître de drague est exposé au bruit des moteurs, aux gaz et aux vibrations. Il faut s'exposer aux intempéries pour assurer l'entretien quotidien du pont et travailler dans des espaces restreints ou sur la flèche de la grue. Le travail oblige aussi à rester éloigné de son port d'attache pendant au plus neuf mois par année.

3 / 73

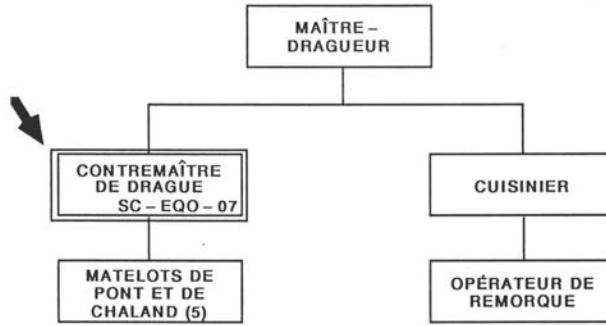
Risques - À l'occasion, il y a des risques de légères blessures, telles que les coupures et éraflures, en assurant l'entretien du matériel et en manutentionnant des objets lourds.

2 / 23

Supervision

Le travail exige l'attribution de travaux et la prestation de directives courantes à cinq membres de l'équipage.

B3 / 37



7.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 7

Niveau: EQO-03

Sous-groupe: Service de l'utilisation
du matériel

Titre descriptif: Conducteur de treuil

Cote numérique: 404

Résumé

Sous l'autorité d'un capitaine de navire, d'un second ou d'un maître d'équipage, manœuvrer, à bord d'un bateau de déblaiement, un treuil à vapeur muni d'un bâti en forme de A; entretenir le matériel de levage et aider le maître d'équipage à réparer et à remettre en état le treuil, la poulie et le palan; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

50

Manœuvrer, à bord d'un bateau de déblaiement, un treuil à vapeur muni d'un bâti en forme de A, d'une capacité de 25 tonnes et composé de trois tambours, pour lever ou descendre des charges telles que des bouées et des ancres, enlever les matières retirées des chenaux de navigation, et charger et décharger l'outillage et le matériel servant à réparer des constructions maritimes, et actionner les leviers du registre de vapeur, de la transmission et du frein, selon les instructions données de vive voix ou au moyen de signaux manuels, pour manœuvrer le matériel de levage.

Entretien le matériel de levage et aider le maître d'équipage à réparer et à remettre en état le treuil, les poulies et le palan, c'est-à-dire:

- nettoyer et lubrifier le matériel;
- soulever, transporter et employer des outils;
- enlever ou installer des pièces de rechange;
- nettoyer les pièces des machines démontées;
- nettoyer le pont et les outils, une fois les travaux de réparation terminés, et ranger les outils et les pièces de rechange.

30

20

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, aider à la réparation des constructions maritimes, faire la topographie et le sondage des chenaux de navigation, enlever les débris des secteurs faisant l'objet de levés, nettoyer et peindre le navire et manipuler les haussières lors de l'amarrage du navire.

Particularités

Degré/
Points

Compréhension et jugement

Le travail s'effectue selon les instructions données de vive voix ou d'après les signaux manuels du capitaine de navire, du second ou d'un maître d'équipage. D'ordinaire, les instructions concernant l'entretien et la réparation sont formulées en des termes généraux et laissent une certaine latitude dans l'application des méthodes établies.

3 / 130

7.2

Degré/
Points

Formation et expérience

Le travail exige l'expérience de la manœuvre d'un treuil à vapeur à bord d'un navire, ce qui comprend la maintenance et l'entretien. Il exige aussi l'expérience de l'utilisation d'outils à main simples et de l'exécution de tâches manuelles variées.

2 / 78

Effort

Mental - La manœuvre d'un treuil est une activité à cycles répétitifs de courte durée qui exige de l'attention et comporte de fréquentes et courtes périodes de concentration. L'exécution du travail oblige le titulaire à prendre certaines précautions raisonnables. Les autres fonctions demandent une vigilance normale, sans nécessité d'observer des normes précises.

2 / 23

Physique - La manœuvre d'un treuil comporte le maniement de leviers, ce qui exige un effort physique moyen de courte durée. Il faut déployer un effort physique constant pour soulever, transporter et manipuler des objets lourds, enlever les débris, effectuer des sondages, et remplir des tâches similaires.

3 / 36

Responsabilité

Ressources - La médiocrité du travail peut entraîner l'utilisation inefficace des ressources et l'endommagement du matériel et de l'outillage, créer des ennuis aux autres employés et causer des pertes financières et des gaspillages de matériel.

2 / 23

Sécurité d'autrui - La manœuvre d'un treuil oblige le titulaire à faire preuve de vigilance pendant de courtes périodes, afin de s'assurer que les autres employés ne seront pas blessés par le balancement ou la chute des fardeaux ou du palan. Il faut également prendre des précautions raisonnables, pendant l'exercice des autres fonctions, pour éviter de blesser les autres employés en laissant tomber du matériel, en employant des outils et en manipulant des charges lourdes.

2 / 30

Conditions de travail

Milieu - La manœuvre d'un treuil et l'exécution des réparations sont exécutées sur une plate-forme flottante, un quai ou un terrain exposés aux intempéries, à la poussière, aux odeurs, aux bruits et aux vibrations.

2 / 46

Risques - En prenant les précautions d'usage, on diminue les risques de blessures. Toutefois, il est difficile de concevoir ce genre de travail sans possibilité d'accidents occasionnels.

2 / 23

Supervision

Parfois, il peut être nécessaire de montrer aux autres employés comment accomplir leurs tâches.

AI / 15

Équipages de navires

DESCRIPTIONS DE POSTE-REPÈRE SOUS-CROUPE:

SERVICE DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS (SPT)

N° DU POSTE-REPÈRE	TITRE DESCRIPTIF	PAGE
8	Forgeron	8.1
9	Électricien	9.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 8

Niveau: SPT-05

Sous-groupe: Service des métiers spécialisés

Titre descriptif: Forgeron

Cote numérique: 610

Résumé

Sous l'autorité du chef mécanicien ou l'équivalent, réparer et fabriquer des ouvrages en métal sur un bateau de déblaiement et sur les quais; démonter et monter le matériel; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

Réparer et fabriquer des ouvrages en métal, tels que des tuyaux, enveloppes, manchons intérieurs, impulseurs, mandrins, armatures, crampons, étriers, anneaux d'accouplement et clés de tuyauterie, en utilisant la machine à souder à l'arc électrique, la torche oxyacétylénique, les perceuses électriques, les machines à fileter, les forges, les meules et d'autres outils servant au travail des métaux, c'est-à-dire:

- chauffer, façonner, braser, forger, meuler et tremper les pièces nouvelles, les pièces composantes et les garnitures;
- brûler les pièces endommagées ou usées des machines, réparer les trous et faire la soudure; chauffer, dégauchir et réparer les tuyaux cintrés ou brisés, les cornières, les tiges et les plaques.

Démonter et monter, avec l'aide d'autres membres d'équipage, le matériel endommagé, usé ou réparé en levant, poussant ou tirant les pièces pour les mettre en place, ou en soudant ou boulonnant les pièces composantes et en installant des bras et du matériel d'armature.

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, assurer l'entretien du moteur de la machine à souder; manier les amarres lors de l'amarrage du navire; arrimer les approvisionnements et remettre en état le matériel de forge.

Particularités

Degré/
Points

Compréhension et jugement

Le travail exige une certaine compréhension des principes de la métallurgie sur lesquels reposent les techniques employées dans le métier de forgeron, par exemple le brasage, le forgeage et le traitement à la chaleur des différents métaux et alliages. Il faut user de jugement pour déterminer la meilleure façon d'organiser le travail et d'appliquer les instructions.

4 / 170

8.2

Degré/
Points

Formation et expérience

Le travail exige le perfectionnement des aptitudes requises pour la forge, le traitement des métaux à la chaleur, le travail des métaux en général et l'utilisation d'instruments, tels que la machine à souder à l'arc, la torche oxyacéthylique, la perceuse électrique, la machine à fileter, la forge et la meule. Il faut avoir l'expérience voulue pour appliquer ces aptitudes à divers emplois se rapportant au travail relatif à des métaux lourds et légers.

5 / 163

Effort

Mental - Le travail doit être accompli avec soin et exactitude. Il faut de brèves périodes de concentration pour souder, forger, traiter à la chaleur ou façonner les métaux.

2 / 23

Physique - Le travail oblige à rester debout ou courbé, à monter dans des échelles, et à soulever, pousser ou tirer des objets. Le travail est exécuté sur des dragues, des installations flottantes ou des quais, et comporte la manutention fréquente d'objets lourds dans des positions difficiles.

4 / 50

Responsabilités

Ressources - La mauvaise qualité du travail, la négligence quant au maintien d'approvisionnements suffisants et le mauvais usage de l'outillage et du matériel peuvent entraîner l'emploi inefficace des ressources et la détérioration du service, créer des ennuis considérables aux autres employés, et causer des pertes de temps et de l'endommagement du matériel.

2 / 23

Sécurité d'autrui - Le travail oblige à faire preuve de vigilance pour éviter aux autres employés les brûlures causées par le métal chaud ou les scories, et les coupures dues aux outils tranchants.

2 / 30

Conditions de travail

Milieu - Le travail s'effectue à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments maritimes, par des conditions de température et d'humidité extrêmes, dans des endroits élevés et des lieux sales, bruyants et humides. Il faut porter des appareils protecteurs, tels que des lunettes de travail, un masque et des gants épais.

4 / 100

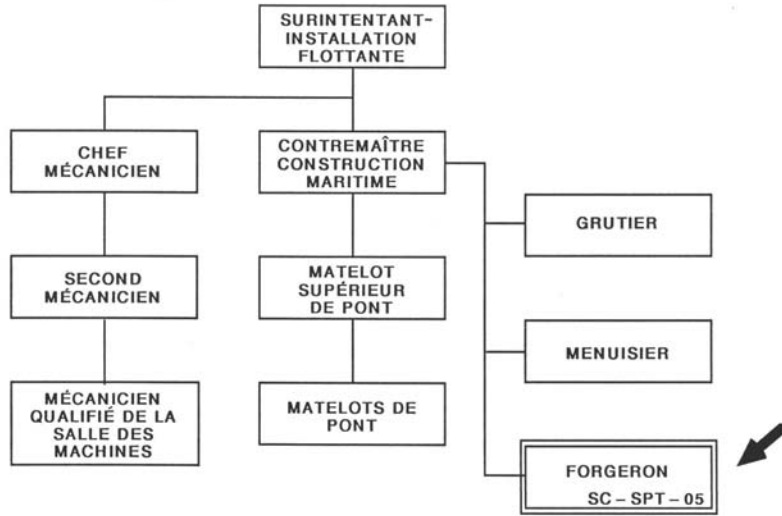
Risques - Le travail oblige à s'exposer aux brûlures causées par le métal brûlant. Il y a danger de se blesser en maniant des outils lourds ou en déplaçant du matériel lourd sur les ponts et les parquets glissants.

3 / 36

Supervision

Parfois, il peut être nécessaire de montrer aux autres employés comment accomplir leurs tâches.

5 / 15



DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 9

Niveau: SPT-06

Sous-groupe: Service des métiers spécialisés

Titre descriptif: Électricien

Cote numérique: 685

Résumé

Sous l'autorité du chef mécanicien, faire fonctionner, réparer et installer, à bord des navires, les machines électriques, le matériel et les distributrices d'énergie électrique; exécuter un programme d'entretien préventif au sujet des installations électriques; s'assurer que le matériel électrique demeure utilisable et tenir des registres d'exploitation; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

Faire fonctionner, réparer et installer, à bord des navires, les machines électriques, le matériel et les distributrices d'énergie électrique, tels que les génératrices à moteur ou à vapeur, les alternateurs, les moteurs des ventilateurs, des pompes et des treuils et les systèmes d'intercommunication pour s'assurer une réserve économique, sûre et permanente d'énergie électrique et le bon fonctionnement des dispositifs à commande électrique, c'est-à-dire:

- mettre en marche une génératrice de secours et régler les charges entre les génératrices, selon les observations relevées sur les instruments du tableau de distribution;
- brancher et débrancher les câbles d'alimentation en énergie et les lignes téléphoniques installées sur le rivage, et relier les distributrices d'énergie aux appareils électroniques et électriques, tels que les lumières, les moteurs, la radio et le sonar;
- démarrer, arrêter et redémarrer les génératrices, les moteurs et autres appareils électriques;
- réparer et mettre en service des circuits, des commutateurs, des régulateurs et d'autres dispositifs auxiliaires, et assurer l'entretien du matériel servant à la navigation, tels que les compas gyroscopiques;
- installer les fils aux tableaux de commande, aux appareils et au matériel destinés aux services électriques, poser les canalisations; tirer les fils à travers les canalisations et les raccorder aux bornes, en se servant des outils mécaniques portatifs utilisés couramment en électricité, et en tenant compte des bleus et des manuels d'instruction.

55

Exécuter un programme d'entretien préventif des installations électriques et des réseaux de distribution d'énergie, c'est-à-dire

30

- examiner les registres des données d'exploitation et les observations relevées sur les instruments se rapportant aux réseaux électriques;
- vérifier le matériel et les réseaux et déterminer leurs particularités électriques à l'aide d'un voltmètre, d'un ampèremètre, d'un ohmmètre indiquant la rotation des phases et d'autres instruments;
- vérifier les installations d'éclairage, remplacer les ampoules brûlées et assurer la maintenance des petits appareils électriques;

% du temps

- remplacer le commutateur et les balais de la bague collectrice, nettoyer les commutateurs et les bagues collectrices, ajuster les régulateurs de tension et rembobiner les moteurs électriques;
- recharger les batteries d'accumulateur;
- vérifier périodiquement le matériel et les canalisations électriques;
- rédiger des rapports et donner au chef mécanicien des conseils au sujet des réparations et de la maintenance du matériel électrique et des projets de programmes d'entretien.

S'assurer que le matériel électrique demeure utilisable et tenir des registres d'exploitation, c'est-à-dire: 10

- formuler, à l'intention du chef mécanicien, des recommandations au sujet de l'élimination des pièces endommagées ou désuètes, et au sujet des méthodes d'entreposage;
- tenir le registre des réparations du matériel électrique en indiquant le matériel employé et les frais de réparation;
- commander aux entrepreneurs de l'extérieur des appareils et des accessoires électriques, et suivre l'exécution de ces commandes;
- maintenir un stock complet de matériel électrique, d'approvisionnements et de pièces de rechange; et
- tenir à jour un catalogue du matériel et des pièces de rechange électriques.

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, installer les feux de remorque sur les navires qui sont toués et tenir des registres administratifs pour le chef mécanicien. 5

Degré/
Points

Particularités

Compréhension et jugement

Le travail exige une compréhension approfondie de la théorie de l'électricité et de son application pratique à l'égard de toute une gamme de matériel électrique installé sur un navire. Il est possible de se procurer des manuels sur le fonctionnement, l'entretien et la réparation de la plus grande partie du matériel employé; toutefois, il faut user de jugement pour relever les défauts, effectuer les réparations et interpréter les directives. D'ordinaire, il n'est pas possible d'obtenir de l'aide technique. 5 / 210

Formation et expérience

Le travail exige du titulaire les aptitudes d'un électricien accrédité ainsi que l'expérience du fonctionnement, de l'entretien et de la réparation du matériel électrique spécial utilisé sur les navires. Cette compétence et cette expérience s'acquièrent, normalement, par un apprentissage complet dans un atelier électrique maritime reconnu, ou l'équivalent, assorti d'une expérience supplémentaire et d'une formation en cours d'emploi acquises grâce à l'exécution de travaux électriques à bord d'un navire. 7 / 221

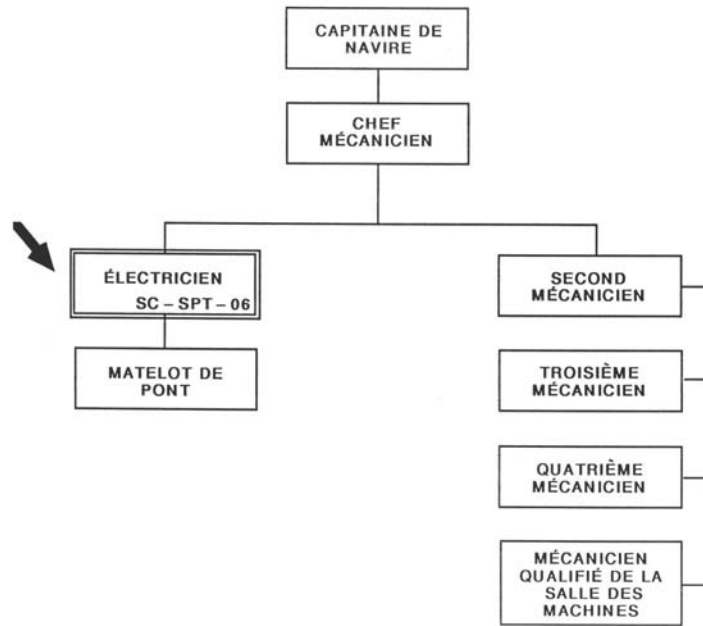
Effort

Mental - Les réparations doivent être effectuées avec soin et exigent une attention soutenue. Le travail exige de fréquentes et brèves périodes de concentration pour trouver la cause des pannes. 3 / 36

9.3

Degré/
Points

Physique - Le travail oblige à rester debout, à marcher ou à porter constamment des objets légers ou des outils d'électricien.	2 / 23
Responsabilité	
Ressources - Les erreurs commises dans l'exercice des fonctions pourraient nécessiter des réparations coûteuses et entraîner des pertes de temps d'exploitation et causer des retards dans l'exécution des travaux des autres employés.	3 / 36
Sécurité d'autrui - D'ordinaire, le travail s'accomplit sans aide. Toutefois, il faut prendre des précautions raisonnables pour éviter de blesser les autres en effectuant des réparations électriques.	2 / 30
Conditions de travail	
Milieu - Le travail est exécuté tantôt dans une salle des machines qui est chaude et bruyante, tantôt dans des endroits exigus et fermés, ou encore en plein air, avec exposition aux intempéries. Il y a souvent des absences du port d'attache pendant de longues périodes de temps.	3 / 73
Risques - Le travail oblige à s'exposer aux contusions et aux coupures. Pour se protéger contre les chocs électriques, il faut porter des gants de caoutchouc et employer des outils isolés. Dans tous les cas, ce genre de travail comporte toujours des risques fréquents d'accidents.	3 / 36
Supervision	
Le travail exige la supervision d'un ou deux membres d'équipage qui prêtent leur concours pour l'exécution de travaux particuliers.	B2 / 20



Équipages de navires

DESCRIPTIONS DE POSTE-REPÈRE

SOUS-GROUPE: SERVICE D'APPROVISIONNEMENT

N° DU POSTE-REPÈRE	TITRE DESCRIPTIF	PAGE
10	Chef cuisinier	10.1
11	Cuisinier-Steward	11.1
12	Steward	12.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 10

Niveau: STD-05

Sous-groupe: Service d'approvisionnement

Titre descriptif: Chef cuisinier

Cote numérique: 628

Résumé

Sous l'autorité d'un officier chargé de l'approvisionnement, planifier, organiser et effectuer les travaux de la section de la cuisine d'un gros brise-glace; superviser les travaux de cuisson exécutés par le personnel de la cuisine et y participer; tenir la cuisine et le matériel en bon état; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

Planifier, organiser et effectuer les travaux de la section de la cuisine d'un gros brise-glace desservant les côtes nord et est du Canada, et ayant à son bord environ 60 officiers, membres d'équipage et passagers, c'est-à-dire:

40

- aider l'officier d'approvisionnement à déterminer les normes de qualité et de quantité des aliments à acheter, et rédiger les demandes nécessaires;
- établir le menu et fixer les heures des repas;
- établir les usages quotidiens du matériel, des ustensiles et des provisions;
- inspecter les provisions avant leur préparation, afin de s'assurer qu'elles satisfont aux normes de qualité requises;
- renvoyer au magasin, pour redistribution ultérieure, les provisions non employées mais utilisables;
- établir la liste des équipes et le calendrier des travaux des employés subalternes, compte tenu du nombre et de l'heure des repas.

Superviser deux cuisiniers subalternes et participer chaque jour à la préparation et à la cuisson des aliments, compte tenu du menu établi et du nombre de personnes prévues pour chaque repas, c'est-à-dire:

30

- donner des directives sur les travaux à exécuter pour assurer l'utilisation des bonnes méthodes et des recettes exactes et l'observation des directives générales;
- fournir au personnel une formation en cours d'emploi et donner des directives sur la préparation, la cuisson et l'utilisation économique des produits alimentaires, et sur le bon usage du matériel et des ustensiles de cuisine;
- maintenir la discipline, rédiger des rapports; consigner au registre les heures régulières de travail et les heures supplémentaires accomplies; régler les problèmes relatifs au personnel et recommander des mesures disciplinaires et des promotions.

% du temps

Maintenir la cuisine et le matériel pertinent en bon état de propreté et d'utilisation, et préparer les registres et rapports pertinents, c'est-à-dire:

- surveiller le nettoyage des locaux, du matériel et de la batterie de cuisine, le lavage de la vaisselle, de la coutellerie, du linge et des uniformes portés dans la cuisine ainsi que la propreté en général du personnel, en vue d'assurer le maintien de normes élevées de salubrité et d'hygiène individuelle;
- s'entretenir périodiquement avec l'officier d'approvisionnement, en vue d'examiner l'état du matériel de cuisine et de prendre les dispositions nécessaires pour obtenir la réparation ou le remplacement;
- consigner les frais d'approvisionnement et le coût des provisions consommées, gaspillées, perdues ou renvoyées au magasin;
- rédiger des règlements sur le nettoyage et la propreté du matériel et de la batterie de cuisine;
- dresser périodiquement l'inventaire du matériel de cuisine.

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, veiller au service des approvisionnements pendant l'absence de l'officier attitré.

Degré/
Points

Particularités

Compréhension et jugement

Le travail exige la compréhension des méthodes de commande et de stockage d'aliments en vue d'un long voyage, ainsi qu'une compréhension suffisante des principes concernant le régime alimentaire et la nutrition pour s'assurer que les repas sont préparés conformément aux normes établies. Des livres de recettes sont disponibles et les règles culinaires traditionnelles sont appliquées. Toutefois, il y a lieu d'exercer son propre jugement pour obtenir les meilleurs résultats culinaires possibles en faisant des substitutions, en cas de pénurie, et en employant les provisions le plus efficacement possible.

Formation et expérience

Le travail exige l'expérience de la supervision ainsi que de l'établissement du calendrier des travaux de cuisine sur un gros navire, la compétence voulue pour préparer et servir des repas variés à un grand nombre de personnes, l'emploi du matériel mécanique de la cuisine et des outils manuels, et pour conserver et employer les provisions alimentaires le plus avantageusement possible.

Effort

Mental - La préparation et la cuisson des aliments selon des recettes relativement précises exigent fréquemment une concentration et une attention soutenues pendant des périodes relativement courtes.

Physique - Le travail oblige à rester debout continuellement et à manutentionner constamment des outils et la batterie de cuisine ainsi que des objets légers.

Responsabilité

Ressources - Le travail exige la détermination de la quantité d'aliments nécessaires pour nourrir 60 personnes pendant un long voyage, et l'assurance que les repas sont cuits rapidement et d'une façon satisfaisante. Le matériel et l'outillage employés n'ont pas une valeur pécuniaire élevée; toutefois, à la longue, le gaspillage d'aliments pourrait entraîner une perte considérable. La piètre qualité de la cuisine pourrait abaisser le moral de l'équipage du navire et influencer sur son rendement.

3 / 36

Sécurité d'autrui - Le travail est effectué dans des locaux exigus, avec l'assistance de deux aides subalternes. Il faut employer des instruments de cuisine servant à couper et à mélanger, et d'autres ustensiles semblables, et utiliser des braleurs et des graisses. En utilisant divers objets, il faut prendre des précautions raisonnables pour éviter de blesser les autres.

2 / 30

Conditions de travail

Milieu - Le travail s'effectue dans une pièce bien aérée, et peu exposée à la chaleur, aux fumées et aux odeurs. Il faut rester loin du port d'attache pendant de longues périodes.

2 / 46

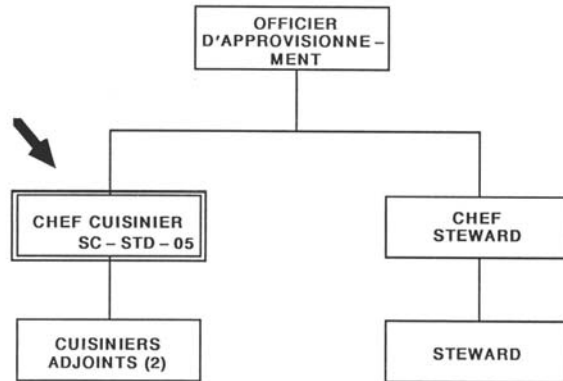
Risques - Le travail exige l'utilisation d'un matériel de cuisine, tels que couteaux et mélangeurs automatiques, ainsi que des matières de cuisson, telles que l'eau bouillante et les graisses servant à la préparation des repas, ce qui constitue un danger en cas d'instabilité due au mauvais temps, malgré les précautions prises.

2 / 23

Supervision

Le travail exige la supervision directe de deux cuisiniers adjoints.

D2 / 72



11.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 11

Niveau: STD-04

Sous-groupe: Service d'approvisionnement

Titre descriptif: Cuisinier-steward

Cote numérique: 498

Résumé

Sous l'autorité du capitaine, organiser, préparer et diriger le service des repas sur un navire du gouvernement canadien; superviser le travail du personnel de la cuisine; commander les provisions, tenir des registres et rédiger des rapports; remplir des fonctions connexes.

Fonctions

% du temps

Organiser, préparer et diriger le service des repas pour les 14 membres d'équipage d'un navire du gouvernement canadien chargé d'assurer la surveillance de la pêche sur le littoral occidental du Canada, c'est-à-dire:

75

- établir le menu des repas de concert avec le capitaine;
- transporter les provisions des magasins et congélateurs à la cuisine, et vice versa;
- inspecter les provisions avant qu'elles soient préparées pour la consommation afin de s'assurer qu'elles répondent aux normes de qualité requises;
- agencer et cuire les aliments de façon à préparer des repas savoureux et sains, à des heures fixes et à un coût économique;
- surveiller le service des repas, l'élimination des déchets et la récupération des aliments utilisables;
- surveiller le lavage et le séchage de la vaisselle, de la coutellerie, de la batterie de cuisine et de la verrerie après les repas, ainsi que le nettoyage de la cuisine proprement dite et du matériel et des accessoires de cuisine.

Superviser le travail de deux employés de la cuisine, c'est-à-dire:

15

- donner des directives concernant la préparation des aliments, la façon de dresser la table, de servir et de desservir, l'enlèvement et le rangement des ustensiles, des aliments et des provisions;
- surveiller le nettoyage des locaux des officiers et des membres de l'équipage, y compris la lessive de la literie et de la lingerie;
- maintenir la discipline, répartir les travaux et s'assurer qu'ils sont terminés dans les délais prescrits;
- inspecter les uniformes et les locaux utilisés par le personnel de la cuisine afin d'assurer le maintien de normes élevées de salubrité et d'hygiène individuelle.

Commander des provisions, tenir des registres et rédiger des rapports, c'est-à-dire:

5

- commander les provisions et vérifier la réception, la qualité et la quantité des commandes;
- tenir des registres du coût des approvisionnements et rédiger, à l'intention du capitaine, des rapports sur la consommation d'aliments;
- vérifier périodiquement le matériel, les ustensiles, les provisions et les approvisionnements de la cuisine afin de les comparer avec les stocks inscrits, et indiquer au capitaine les réparations qui s'imposent.

	% du temps
Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, s'occuper de la blanchisserie lorsque le navire n'est pas au port d'attache, et exécuter certains travaux sur le pont.	5
Particularités	Degré/ Points
Compréhension et jugement	
Le travail exige la compréhension des méthodes de commande et de stockage d'une provision suffisante d'aliments pour assurer la préparation des repas pendant de longues randonnées de surveillance, ainsi qu'une certaine compréhension des principes concernant le régime alimentaire et la nutrition, en vue de s'assurer que les repas sont préparés conformément aux normes établies. Des livres de recettes sont disponibles pour référence et les règles culinaires traditionnelles sont appliquées. Toutefois, il y a lieu d'exercer son propre jugement pour obtenir les meilleurs résultats culinaires possibles en faisant des substitutions, en cas de pénurie, et en employant les provisions le plus utilement possible.	4 / 170
Formation et expérience	
Le travail exige l'expérience de la préparation et de la cuisson des repas. Il faut avoir au moins deux ou trois années d'expérience à titre de cuisinier adjoint et de cuisinier, et connaître la boulangerie, la boucherie et la pâtisserie.	4 / 134
Effort	
Mental - Le travail exige une concentration et une attention soutenues pendant des périodes relativement courtes, notamment pour la préparation, la cuisson et la confection de certains aliments, tels que les gâteaux et les pâtisseries.	2 / 23
Physique - Le travail oblige le titulaire à rester debout, à marcher et à transporter constamment des objets pour la préparation et le service des repas.	2 / 23
Responsabilité	
Ressources - Il faut, entre autres tâches, préparer et cuire des repas ordinaires pour 14 membres d'équipage pendant des randonnées de surveillance prolongées en mer, et s'assurer que les denrées alimentaires et les approvisionnements sont employés d'une façon économique.	2 / 23
Sécurité d'autrui - La préparation des aliments ne s'effectue pas, d'ordinaire, à proximité des autres employés; il n'y a donc que peu de danger de causer des blessures.	1 / 10
Conditions de travail	
Milieu - Habituellement, les travaux sont exécutés dans des locaux bien éclairés et aérés. Il n'est pas nécessaire de travailler à l'extérieur lorsque le temps est humide ou orageux. Dans la cuisine, il y a peu d'exposition à la chaleur, aux odeurs ou à la fumée. Le travail oblige à s'absenter du foyer, pendant de longues périodes, lorsque le navire prend la mer.	2 / 46

Degré/
Points

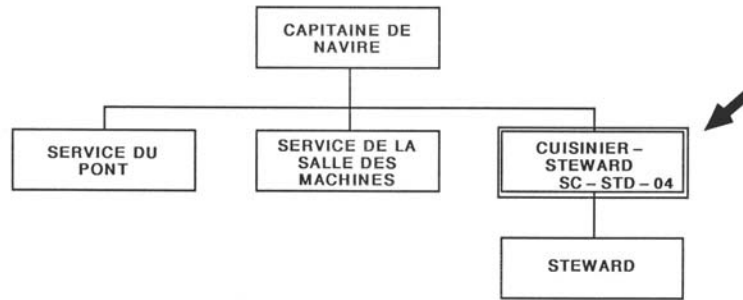
Risques - Pour exécuter le travail, il faut utiliser des cuisinières chaudes, des couteaux tranchants, de l'eau et des graisses bouillantes, ce qui constitue un danger, en cas d'instabilité due au mauvais temps, en dépit des précautions prises.

2 / 23

Supervision

Le travail exige la supervision de deux membres d'équipage, l'attribution des tâches, l'enseignement des méthodes et pratiques de travail; il faut s'assurer que les tâches sont exécutées dans le délai prescrit, et veiller au maintien de la discipline.

C2 / 46



12.1

DESCRIPTION DU POSTE-REPÈRE

Numéro du poste-repère: 12

Niveau: STD-01

Sous-groupe: Service d'approvisionnement

Titre descriptif: Steward

Cote numérique: 211

Résumé

Sous l'autorité du chef cuisinier, du cuisinier ou du steward principal, veiller à la propreté des cabines et des salles communes sur un navire du gouvernement du Canada; aider à la préparation et au service des repas; remplir des fonctions connexes.

Fonctions % du temps

Veiller à la propreté des cabines et des salles communes sur un navire du gouvernement canadien chargé d'effectuer des recherches océanographiques et transportant environ 50 officiers, membres d'équipage et scientifiques, c'est-à-dire: 50

- faire les lits et les couchettes dans les cabines des officiers et des passagers et changer la literie et les serviettes;
- vérifier le linge lavé et contrôler le nombre des morceaux de linge; déterminer s'il faut effectuer des réparations et aider aux travaux de buanderie du navire;
- peindre, nettoyer, cirer et polir les cabines, les escaliers, les coursives, les bars, les salons, les carrés, les garde-manger, les salles de bain et les toilettes.

Aider à servir les repas de l'équipage et des passagers du navire, c'est-à-dire: 40

- préparer les provisions et les aliments conformément aux directives reçues;
- dresser la table, servir et desservir, nettoyer les tables après les repas; enlever et ranger les ustensiles, les aliments et les provisions; et
- laver et faire sécher la vaisselle, la coutellerie, la batterie de cuisine et la verrerie, après les repas, et nettoyer l'argenterie et la dinanderie.

Remplir des fonctions connexes. Entre autres choses, transporter les provisions des magasins et des congélateurs à la cuisine, et vice versa; transporter les provisions à bord du navire, nettoyer les magasins et transporter les bagages aux cabines, et vice versa. 10

Particularités

Degré/
Points

Compréhension et jugement

Le travail exige une compréhension suffisante pour assurer la propreté des cabines et des salles communes du navire, et travailler en sous-ordre dans la cuisine et les salles à manger. Pour ces travaux courants et systématisés, il n'y a pas lieu d'exercer son propre jugement. 1 / 50

Formation et expérience

Le travail exige une certaine connaissance et expérience des méthodes de nettoyage et d'entretien des cabines et des chambres. Il faut aussi une certaine formation en matière de préparation et de service des repas. 1 / 50

Effort

Mental - Les fonctions ne présentent pas de difficulté. Il n'y a pas de normes précises à observer. Le travail exige simplement une vigilance et une attention ordinaires. 1 / 10

Physique - Le travail oblige à rester debout et à marcher pour transporter des aliments, de la lingerie, de la vaisselle et d'autres objets légers. A l'occasion, il faut soulever des caisses de provisions et des bagages lourds. 1 / 10

Responsabilité

Ressources - Le matériel manutentionné n'a pas une grande valeur. Son mauvais entretien est vite décelé et l'on peut facilement y remédier. Les erreurs n'ont pas de conséquences graves; elles peuvent simplement causer des ennuis aux autres. 1 / 10

Sécurité d'autrui - Le travail est exécuté, le plus souvent, sans aide; il n'y a donc que peu de risques de blesser les autres, notamment en préparant et servant les aliments, et en manutentionnant des provisions. 1 / 10

Conditions de travail

Milieu - Le travail oblige à s'absenter du foyer pendant de longues périodes lorsque le navire est en mer. Il faut parfois s'exposer à d'autres conditions de travail désagréables, telles que la chaleur, les odeurs et les fumées de la cuisine. 2 / 46

Risques - Le travail exécuté dans la cuisine présente quelques possibilités d'accidents, tels que les ébouillantage, les brûlures ou les coupures. En prenant les précautions d'usage, on peut réduire les risques. 1 / 10

Supervision

D'ordinaire, le travail n'exige pas la supervision d'autres employés; toutefois, il peut être nécessaire de montrer aux autres certaines particularités des fonctions à remplir. A1 / 15

